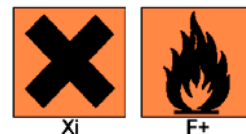


Fiche de Données de Sécurité NESPOLI BRAVO PRIMER



Fiche du 17/1/2013, révision 1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: NESPOLI BRAVO PRIMER

Code commercial:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Des ménages Spray peinture décorative, industriels et professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

CIA srl : Via Santa Brigida, 43 10060 ROLETTO – TORINO – ITALY

CIA srl TEL. +39 0121 542542

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

vendite@ciaspray.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centro Antiveleni - Ospedale di Niguarda - Milano - Tel. 02 66101029

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères des Directives 67/548/CE, 99/45/CE et amendements successifs :

Propriété / Symboles:

F+ Extrêmement inflammable

Xi Irritant

Phrases R:

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage



Symboles:

Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable

Phrases R:

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S43 En cas d'incendie, utiliser eau atomisée ou mousse.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Qualité spéciale:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.


3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP et classification relative :

40% - 50% acétone

Numéro Index: 606-001-00-8, CAS: 67-64-1, EC: 200-662-2

F,Xi; R11-36-66-67

 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225


 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319


 3.8/3 STOT SE 3 H336

15% - 20% propane

Numéro Index: 601-003-00-5, CAS: 74-98-6, EC: 200-827-9

F+; R12; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

 2.2/1 Flam. Gas 1 H220

 2.5 Press. Gas H280





7% - 10% xylène [4]

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

Numéro Index: 601-022-00-9, CAS: 1330-20-7, EC: 215-535-7



Xn,Xi; R10-20/21-38

-  2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
-  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
-  3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312
-  3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

7% - 10% butane [1]

Numéro Index: 601-004-00-0, CAS: 106-97-8, EC: 203-448-7



F+; R12; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

-  2.2/1 Flam. Gas 1 H220
-  2.5 Press. Gas H280

3% - 5% et isobutane [2]

Numéro Index: 601-004-00-0, CAS: 75-28-5, EC: 200-857-2






F+; R12; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

-  2.2/1 Flam. Gas 1 H220
-  2.5 Press. Gas H280

0.5% - 1% 2-butoxyéthanol

Numéro Index: 603-014-00-0, CAS: 111-76-2, EC: 203-905-0

Xn,Xi; R20/21/22-36/38

-  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
-  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
-  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302
-  3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312
-  3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser eau atomisée ou mousse.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acétone - CAS: 67-64-1

TLV TWA - ppm 500,A4

TLV STEL - ppm 750,A4

VLE 8h - ppm 500 mg/m³ 1210

propane - CAS: 74-98-6

TLV TWA - 1000 ppm - 0 mg/m³

VLE short - 1000 ppm

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

TLV TWA - ppm 100 ,A4

TLV STEL - ppm 150 ,A4

VLE 8h - ppm 50 - mg/m³ 221 ,Skin

VLE short - ppm 100 - mg/m³ 442 ,Skin

butane [1] - CAS: 106-97-8

TLV TWA - 1000 ppm

et isobutane [2] - CAS: 75-28-5

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

TLV TWA - 1000 ppm - 0 mg/m³

VLE short - 1000 ppm

2-butoxyéthanol - CAS: 111-76-2

TLV TWA - ppm 20 A3

TLV STEL - A3

VLE 8h - ppm 20 mg/m³ 98 ,Skin

VLE short - ppm 50 mg/m³ 246 ,Skin

Valeurs limites d'exposition DNEL

N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect et couleur: Aspect liquide (sous pression), sans couleur.

Odeur: Caractéristique des solvants.

Seuil d'odeur : N.A.

pH: N.A.

Point de fusion/congélation: N.A.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N.A.

Inflammation solides/gaz: Extrêmement Inflammable

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.

Densité des vapeurs: N.A.

Point éclair: Inf. 0 ° C

Vitesse d'évaporation : N.A.

Pression de vapeur: a 20°C - 4,0 bar a 50°C - 8,0 bar

Densité relative: 0,75 - 0,80 g/ml

Hydrosolubilité: NO

Solubilité dans l'huile : SI

Coefficient de partage (n-octanol/eau): N.A.

Température d'auto-allumage : N.A.

Température de décomposition: N.A.

Viscosité: N.A.

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

Propriétés explosives:	N.A.
Propriétés comburantes:	N.A.
9.2. Autres informations	
Miscibilité:	N.A.
Liposolubilité:	N.A.
Conductibilité:	N.A.
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
 - Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique
 - Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
 - Aucun
- 10.4. Conditions à éviter
 - Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles
 - Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
 - Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
 - Informations toxicologiques concernant le mélange :
 - N.A.
 - Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :
 - acétone - CAS: 67-64-1
 - LD50 (RABBIT) ORAL: 5300 MG/KG
 - xylène [4] - CAS: 1330-20-7
 - LD50 (RAT) ORAL: 5000 MG/KG

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

SECTION 12: Informations écologiques

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

- 12.1. Toxicité
Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
N.A.
- 12.2. Persistance et dégradabilité
Aucun
N.A.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation
N.A.
- 12.4. Mobilité dans le sol
N.A.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune
- 12.6. Autres effets néfastes
Aucun

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets
Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1. UN number
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
ADR-Numéro ONU: 1950
IATA-Numéro Un : 1950
IMDG-Numéro Un: 1950
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies
ADR-Nom expédition: AEROSOL
IATA-Nom technique: AEROSOL
IMDG-Nom technique: AEROSOL
N.A.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
ADR-Routier: 2 5F
IATA-Class: 2.1
IATA-Etiquette: 2.1
IMDG-Classe: 2
N.A.
- 14.4. Groupe d'emballage
ADR-Groupe de colisage: -
IATA-Groupe de colisage: -
IMDG-Groupe de colisage: -
N.A.
- 14.5. Dangers pour l'environnement
Polluant marin: Polluant marin
N.A.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
IATA-Avion passagers: ----

Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

IATA-Avion cargo: 203
IMDG-Nom technique: AEROSOL
IMDG-Page: F-D, S-U
N.A.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N.A.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses)

Dir. 99/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses)

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Dir. 2006/8/CE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP)

Règlement (EU) n° 453/2010 (Annexe I)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Aucune

Composés Organiques Volatils - COV = 630.67 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.00

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.



Compagnia Italiana Aerosol srl

sede operativa: Via Santa Brigida, 43 10060 ROLETTO – TORINO – ITALY

sede legale: Via dell'Industria, 72/74 20083 GAGGIANO - MILANO - ITALY

Tel. +39 (0) 121 542 542 – (0) 121 542 543 - Fax +39 (0) 121 542 544



Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold
CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL: Niveau dérivé sans effet.
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA: Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt: Coefficient d'explosion.
LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE: Exposition à long terme.
PNEC: Concentration prévue sans effets.



Compagnia Italiana Aerosol srl

sede operativa: Via Santa Brigida, 43 10060 ROLETTO – TORINO – ITALY

sede legale: Via dell'Industria, 72/74 20083 GAGGIANO - MILANO - ITALY

Tel. +39 (0) 121 542 542 – (0) 121 542 543 - Fax +39 (0) 121 542 544



Fiche de Données de Sécurité

NESPOLI BRAVO PRIMER

RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.
N.A.:	N.A.
N.D.:	